

► **Année:** 2006 ► **Numero:** Novembre ► **Categorie:** Articles

La question nationale québécoise et le principe de la diversité culturelle

version pour
imprimer 

Danic Parenteau

22-11-2006

La mondialisation n'est pas sans avoir d'effets sur les nombreuses cultures nationales de la planète. En effet, ce processus historique inédit s'offre bien, d'abord et avant tout, comme un contexte extraordinairement favorable aux cultures dominantes - au premier plan, la culture étasunienne et les grandes cultures européennes -, lesquelles, en raison de leur poids hégémonique, peuvent tirer profit de ce nouveau contexte d'intensification des échanges à l'échelle mondiale, afin d'accroître leur diffusion aux quatre coins du monde. Et, force est de constater que c'est bien au détriment de nombreuses « petites » cultures que s'effectue cette diffusion. En cela, la mondialisation porte bien en elle la menace d'une homogénéisation des cultures de la planète.

Considérant que le mouvement indépendantiste québécois repose sur la volonté qui anime cette petite nation française d'Amérique de préserver et d'assurer le rayonnement de sa culture, on peut alors se demander si, dans le présent contexte de mondialisation, l'urgence de faire du Québec un pays n'apparaît pas encore plus grande.

Si la mondialisation représente une menace pour de nombreuses cultures à l'échelle planétaire, il nous semble néanmoins que la solution pour faire face à cette menace se situe paradoxalement au sein même de ce vaste processus historique, pour peu toutefois que l'on parvienne à lui insuffler une nouvelle orientation qui l'en éloigne de cette tendance uniformisante. Nous croyons que le principe de la diversité culturelle, principe qui participe pleinement de la mondialisation, peut très bien servir ce dessein. Aussi, sommes-nous également persuadés que ce principe offre au projet indépendantiste québécois une nouvelle justification qui permette dans actualiser son sens et sa portée dans ce nouveau contexte international.

La mondialisation comme prise de conscience de notre interdépendance mutuelle

Force est d'abord de reconnaître que pour contrer la tendance à l'uniformisation culturelle inscrite dans la mondialisation, il serait vain de chercher à s'opposer en bloc à ce vaste processus historique, au moyen, par exemple, d'un mouvement de repli sur soi généralisé : la solution n'est point à espérer du côté d'un mouvement « anti-mondialisation ». De toute façon, on le souhaiterait qu'on n'y parviendrait pas, tant est forte l'impulsion qui anime ce processus global. Au contraire, la solution à cette tendance uniformisante se trouve déjà dans la mondialisation elle-même.

Comme mouvement historique d'accroissement des échanges à l'échelle planétaire, la mondialisation est beaucoup plus qu'une simple série de faits et de mécanismes empiriques - par exemple, l'accroissement du transport aérien mondial, l'explosion du commerce international, l'augmentation croissante du nombre d'utilisateurs d'Internet dans tous les pays, etc. -, puisqu'elle est aussi, et d'une manière tout aussi importante, un processus par lequel toutes les cultures de la planète sont graduellement amenées à changer la manière dont elles ont de concevoir le monde et de saisir leur place dans celui-ci. La mondialisation entraîne bien une transformation radicale du vivre ensemble des cultures à l'échelle planétaire. C'est pourquoi le monde s'offre de plus en plus comme un « village planétaire », selon l'expression du penseur canadien Marshall MacLuhan.

Or, la conséquence la plus importante de cette nouvelle conception du monde est d'amener toutes les cultures de la planète à prendre de plus en plus conscience de leur interdépendance mutuelle croissante. Ainsi, dans ce nouvel horizon mondial, tout ce qui se passe à l'autre bout du monde n'est désormais plus sans avoir d'effets ici, dans notre coin du monde, et, à l'opposé, tout ce qui se passe chez nous est inévitablement suivi d'effets ailleurs sur la planète. Toutes les cultures sont de plus en plus mutuellement et intimement liées ; aucune, aussi puissante soit-elle, ne peut échapper à cette relation de dépendance réciproque. Nous sommes désormais tous dans le même bateau.

Ainsi, ce que cette prise de conscience de cette interdépendance interculturelle amène à voir est que toute agression contre toute pression exercée sur certaines cultures nationales, quelles qu'elles soient, est ainsi de plus en plus perçue comme une atteinte portée à l'ensemble des cultures du monde. Cela se manifeste sous la forme d'une préoccupation croissante à l'échelle planétaire pour ce que l'on nomme désormais la « diversité culturelle » de la planète. Ce nouvel enjeu planétaire exprime bien une préoccupation inédite dans l'histoire universelle, qui est celle d'un intérêt porté à l'égard du sort réservé à de nombreuses petites cultures du monde. Or, aujourd'hui, il est devenu de plus en plus difficile, voire impossible, de demeurer insensible à la disparition de certaines cultures ou simplement, à la fragilisation de la diversité culturelle de la planète, telle que celle qui se donne à voir depuis déjà quelques décennies. Une solidarité culturelle internationale émerge : toute menace portée à une culture nationale signifie donc ni plus ni moins qu'une menace portée à l'ensemble des cultures du monde. C'est bien d'ailleurs pareille préoccupation qui est au cœur de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ratifiée à l'UNESCO l'automne dernier.

Le principe de la diversité culturelle

Dans son acception la plus générale, le principe de la diversité culturelle se définit comme une valorisation de la riche diversité des cultures de la planète, sur la base du principe que la « santé » de l'humanité passe par le maintien d'une riche et prospère diversité de cultures - ce concept reprend notamment à son compte l'argument au cœur d'un principe cousin, duquel il s'inspire grandement, celui de la « biodiversité ». Au fondement de cette volonté de préservation, réside l'idée qu'en raison de notre interdépendance mutuelle, toute fragilisation de la diversité des cultures de la planète est préjudiciable à l'humanité dans son ensemble. Il en va de la bonne santé non pas des seules cultures menacées par l'uniformisation culturelle associée à la mondialisation - les petites cultures -, mais bien de l'humanité tout entière - ce qui inclut donc nécessairement les grandes cultures elles-mêmes.

En cela, le principe de la diversité culturelle ne va pas à l'encontre de la mondialisation, puisque qu'il participe lui-même de ce processus historique inédit d'ouverture sur le monde. Ce principe promet lui aussi un accroissement des échanges entre les cultures et une prise de conscience de notre appartenance au monde. Toutefois, et c'est en cela que réside toute sa force, ce principe prend acte de la tendance à l'uniformisation qui est inhérente à la mondialisation; le principe de la diversité culturelle s'offre comme principe d'une nouvelle orientation pour ce vaste mouvement, qui soit plus respectueuse des nombreuses cultures nationales de la planète. À la place d'une mondialisation uniformisante, telle que celle à laquelle nous avons jusqu'ici assisté, le principe de la diversité culturelle offre à imaginer une mondialisation différenciée, soit une mondialisation dans

laquelle la différence qui sépare les cultures du monde et qui enrichit l'humanité, pourra être préservée et valorisée, au nom de l'intérêt de l'humanité tout entière.

Le principe de la diversité culturelle et le projet indépendantiste québécois

Dans ce contexte d'uniformisation culturelle et, à la lumière de l'idéal qu'inspire le principe de diversité culturelle, pourquoi vouloir faire du Québec un pays?

La quête d'indépendance de la nation québécoise participe pleinement de cette volonté de préservation et de valorisation de la diversité des cultures à l'échelle planétaire. Travailler à une mondialisation respectueuse de la diversité culturelle de la planète, passe ici au Québec, par la pleine souveraineté politique. Effectivement, si préserver la diversité culturelle de la planète représente un enjeu capital pour l'humanité, force est alors de reconnaître que la toute première démarche à poser serait celle de reconnaître officiellement chacune des cultures qui enrichissent cette diversité - et cela avant même de pouvoir envisager une quelconque reconfiguration du rapport de forces qui régit les relations entre les diverses cultures de la terre, mesure qui seule saurait véritablement contrer la présente fragilisation croissante des cultures à l'échelle planétaire. La diversité culturelle ne doit pas rester un concept vide; la diversité dont il est ici question ne doit pas être celle d'un amas confus et indifférencié de cultures. Point de diversité culturelle sans une reconnaissance individuelle et spécifique de chacune des cultures qui participent de cette diversité. Exiger moins, serait renier l'idéal même qui anime ce principe.

Or, le seul statut qui garantisse actuellement à une culture une pleine reconnaissance au niveau international est celui d'État souverain. En effet, dans la présente configuration du monde - qui est celle que l'on nomme le système westphalien, qui consacre, depuis le 16^e siècle, l'État comme seule organisation politique détentrice d'une absolue souveraineté sur Terre -, ce n'est qu'en tant qu'État, que les nations et les cultures « existent » sur la scène mondiale. Ce n'est qu'en tant que telles, qu'elles peuvent ainsi être membres à part entière de ce que l'on nomme précisément la « communauté des nations » ou la scène « internationale », car ce n'est que jouissant de ce statut qu'elles sont reconnues par l'ensemble des autres membres de cette communauté. À l'échelle planétaire, on ne trouve rien d'autre que des États, et une nation sans État n'a, à proprement parler, dans le présent système mondial, point d'existence officielle. Vouloir être reconnu par l'ensemble des autres nations et cultures du monde - reconnaissance qui est d'ailleurs toujours une reconnaissance mutuelle -, au nom de l'idéal de la diversité culturelle, et cela, afin de pouvoir pleinement prendre part aux affaires de la communauté des nations (pour être membre de l'Organisation des Nations-Unies, par exemple) c'est donc, pour le Québec, exiger rien de moins qu'une pleine reconnaissance internationale, ce que seul garanti le statut d'État souverain.

Ajoutons, qu'une reconnaissance de la spécificité de la nation québécoise de la part de la nation canadienne (anglaise) - ce à quoi rêvent ceux qui croient encore en la possibilité de réformer la fédération canadienne -, ce qu'elle ne semble de toute façon manifestement pas prête à consentir, et cela, malgré qu'elle ait jusqu'ici (à bon droit) reconnu la nation acadienne, les nations métis et les Premières nations, serait toujours insuffisante. Une culture ou une nation existe et elle est reconnue comme telle par l'ensemble des autres nations du monde ou elle n'existe pas; n'existent point de nations à statut régional (qui seraient seulement reconnues par un État, mais pas tous) et des nations à statut mondial (qui seraient reconnues par tous).

Ainsi, pour le Québec, travailler à la préservation de sa culture, au nom de l'idéal de la diversité culturelle, passe donc par l'indépendance politique. Mais ce faisant, par ce projet politique, c'est aussi pour cette petite nation d'Amérique contribuer, à sa manière, bien modeste certes, à insuffler à la mondialisation une nouvelle orientation qui soit plus accueillante pour la riche diversité des cultures du monde. Dans le présent contexte mondial, là se trouve son intérêt, là se trouve aussi celui de l'humanité.

Fermer la fenêtre